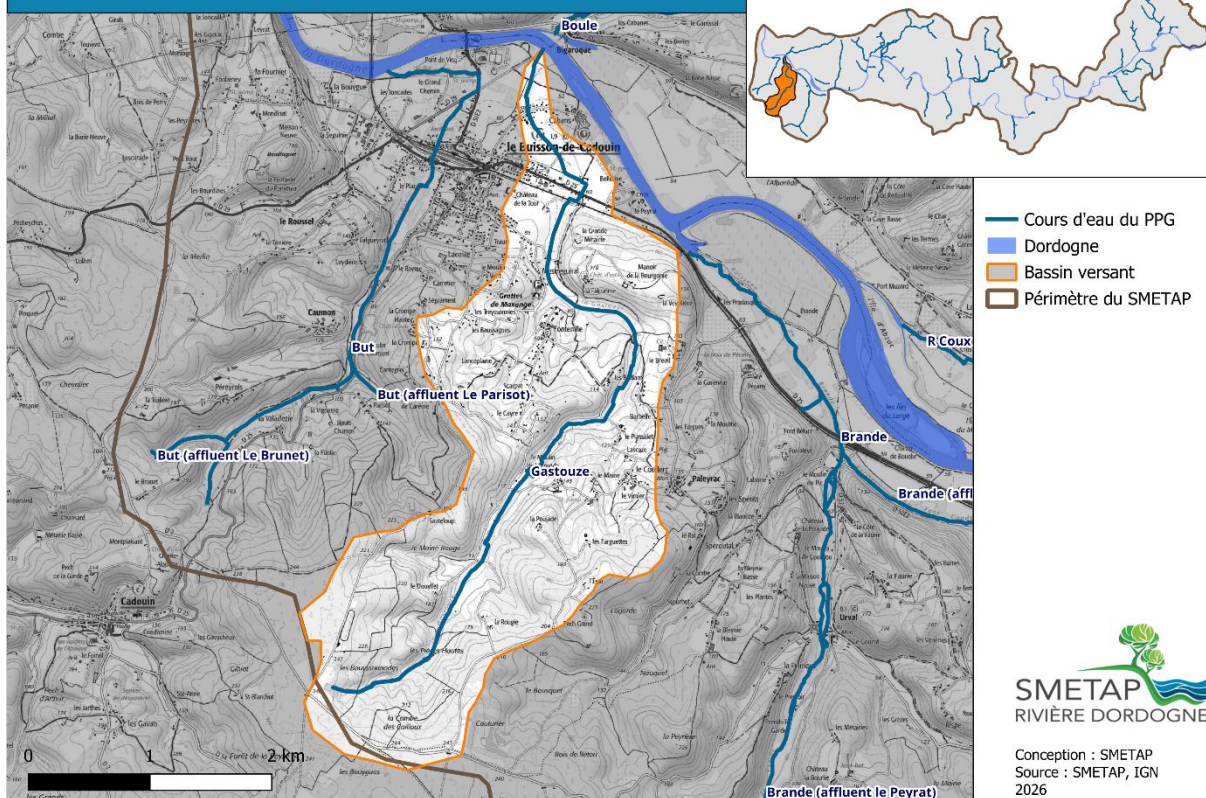


LA GASTOUZE

Nom du cours d'eau	La Gastouze
Affluents	Non
Autres noms connus ou anciens	Non
Longueur lit principal + affluents	7 674 mètres
Linéaire de dérivations parallèles	Non
Com. Com.	Bastides Dordogne Périgord
Communes concernées	Le Buisson de Cadouin
Masse d'eau	FRFR349B « La Dordogne du confluent du Tournefeuille au confluent de la Vézère »
Statut	Domaine privé
Catégorie piscicole	2 ^{ème} catégorie. Absence de faune piscicole.
Hydrologie (pérenne / assecs)	Assecs estivaux en amont et assecs fréquents (voire permanents) en aval
Présence de zones humides	Oui
Source(s) : - origine (captée, ZH, résurgence) - altitude	Captée dans un étang (Les Bouyssounades) 242 mètres
Confluence avec Dordogne : - continuité ou non - altitude	Aucune (l'écoulement ne parvient à la rivière que lors d'évènements climatiques exceptionnels). 50 mètres
Dénivelé	192 mètres
Orientation	Sud / Nord
Date état des lieux	03 et 16/04/2025

Localisation - Gastouze



1. Situation générale

La Gastouze est un ruisseau non pérenne de plus de 7,5 km, entièrement situé sur la commune du Buisson de Cadouin. Prenant source en forêt de Bessède, la Gastouze est captée dans un étang au lieu-dit "Les Bouyssounades" puis dévale le massif forestier. En arrivant au moulin de la Fronde, la Gastouze a conservé l'intégralité de son écoulement dans l'ancienne restitution du moulin, perchée, le talweg naturel ayant été délaissé. Ce canal de restitution, abandonné, est très encombré par du colmatage et de nombreux bois morts entraînant des débordements permanents ; ceux-ci sont à l'origine de la formation d'une zone humide en milieu de prairie puis forestier.

Au niveau du lieu-dit "Les Baillant", la Gastouze s'écoule à nouveau sur une portion de secteur hors de son talweg d'origine qui marque annuellement la fin des écoulements superficiels. A partir de ce secteur, le ruisseau marque un assec permanent jusqu'à sa confluence avec la Dordogne, soit sur 3 650 mètres (48 % du linéaire), seuls des événements climatiques exceptionnels, comme celui de la tempête Nils en février 2026, permettent à la Gastouze de parvenir jusqu'à la rivière.

2. Hydrologie

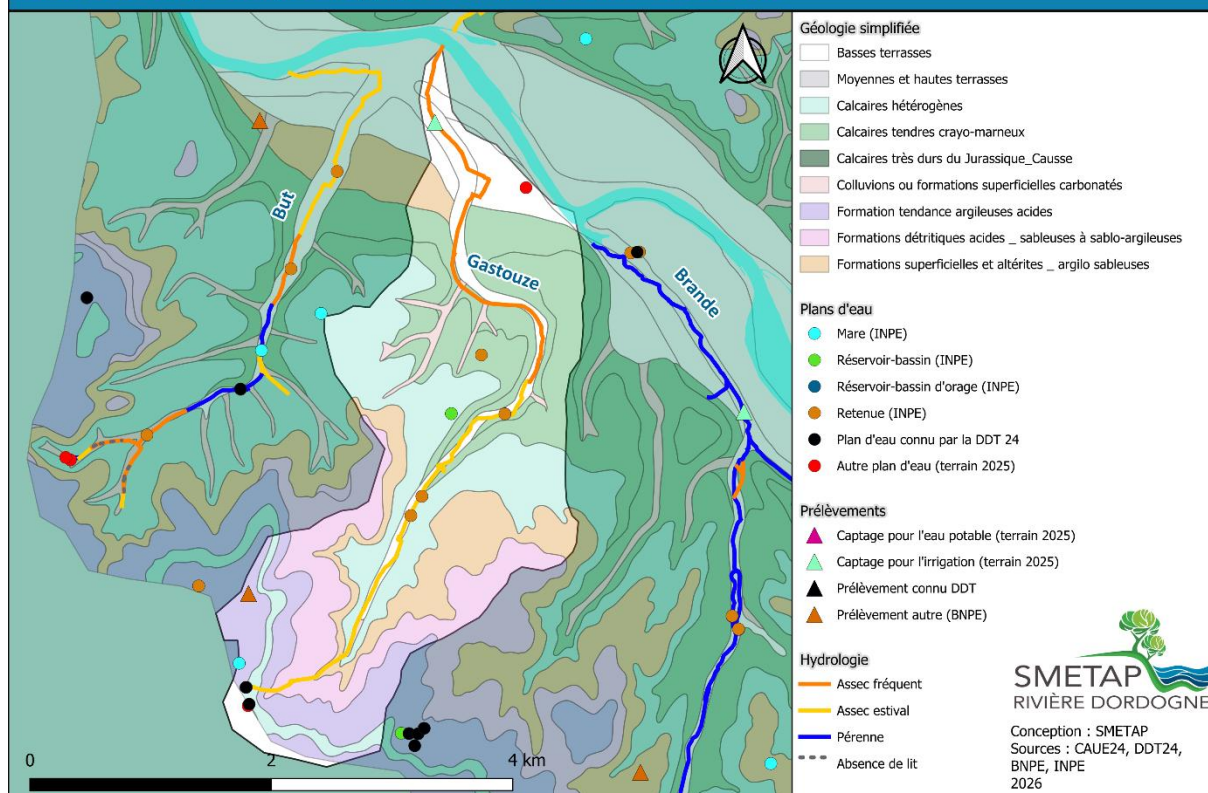
Comme indiqué précédemment, l'hydrologie, déjà précaire, de la Gastouze est perturbée par des portions de ruisseau hors talweg d'origine induisant une perte d'écoulement superficiel sur environ la moitié de son linéaire aval. Cette situation n'est pas récente puisque le cadastre napoléonien faisait déjà apparaître une rupture du tracé du lit du ruisseau à partir du secteur des "Baillant". Seulement la moitié du linéaire amont (52 %) connaît des écoulements quasi-pérennes avec des assecs estivaux les années les plus sèches. Selon le président de l'AAPPMA du Buisson de Cadouin, cette situation d'assec se confirme et s'accroît depuis quelques années.

On notera la présence sur les cartes IGN d'un étang localisé en aval des "Baillant", celui-ci n'existe plus à ce jour, il a été comblé.

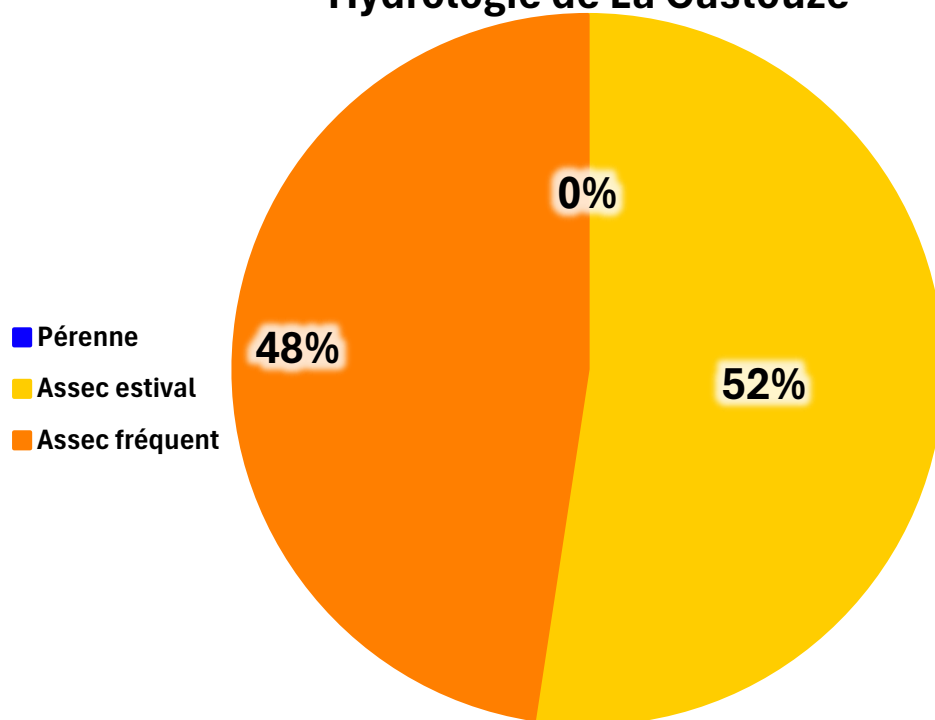


Hydrologie amont, avec alternance lit en eau-lit sec

Caractéristiques hydrologiques et pressions - Gastouze



Hydrologie de La Gastouze



3. Hydromorphologie et lit mineur

L'hydromorphologie de la Gastouze est marquée en deux secteurs bien distincts : l'amont du ruisseau, avec un lit naturel sur 43 % du linéaire total, et la partie aval, rectifiée sur 48 % de linéaire. Deux secteurs sont concernés par un lit mineur hors de son talweg naturel sur un linéaire cumulé de 420 mètres.

Le substrat de la Gastouze est en adéquation avec la physionomie du ruisseau : quelques linéaires de blocs (4 %) à son extrémité amont, assez pentu en forêt de Bessède puis de galets, à hauteur de 24 % du linéaire, également en amont. La partie médiane est occupée par du gravier sur 8 % du linéaire puis des sables (5%), enfin, le secteur aval est largement dominé par un substrat limoneux, correspondant à 56 % du linéaire.

Le lit de la Gastouze ne connaît qu'un faible colmatage sur 68 % de son linéaire, correspondant aux secteurs amont et aval, en partie médiane, 8 % du linéaire est considéré comme moyennement colmaté et 24 %, soit environ 1 800 mètres, se retrouvent fortement colmatés. Le secteur situé en aval du moulin de la Fronde voit son lit mineur quasiment disparaître, n'étant plus fréquenté par le ruisseau, qui circule entièrement dans la dérivation du moulin, pour le rejoindre ensuite partiellement par des débordements diffus.

Très peu d'embâcles ont été rencontrés sur la Gastouze, probablement en raison des faibles débits ne permettant pas le transport de gros éléments solides. Un embâcle est cependant présent en aval du moulin de la Fronde, sur la dérivation aval (faisant office de ruisseau) ; celui-ci est à l'origine d'un encombrement du lit avec remontée de la ligne d'eau, provoquant un débordement permanent vers le point bas correspondant au lit d'origine de la Gastouze aujourd'hui quasiment disparu et laissant place à une zone humide. Juste en aval, deux seuils artificiels successifs correspondent également à un secteur hors talweg naturel du ruisseau, perché et dont les écoulements, perturbés, débordent vers le point bas, ancien lit naturel de la Gastouze.



Secteur de débordement, en aval du moulin de la Fronde (au second plan)

Enfin, sur le secteur aval, au niveau du passage sous la voie ferrée, un embâcle est généré par deux traverses SNCF dans le lit du ruisseau sur un secteur totalement délaissé depuis longtemps avec la présence d'une végétation dense avec bois morts, ronciers et détritiques divers dont un grillage barrant le lit mineur. Ce secteur, long d'environ 40 mètres, a fait l'objet d'une intervention en urgence (SMETAP et propriétaires riverains), suite à la tempête Nils de février

2026, dont la forte pluviométrie et l'important encombrement du lit ont provoqué une inondation dans trois propriétés riveraines et sur la route départementale 25; en effet, l'encombrement du lit mineur était à un tel point important que l'écoulement ne pouvait plus y passer (voir fiche descriptive de l'intervention en annexe).

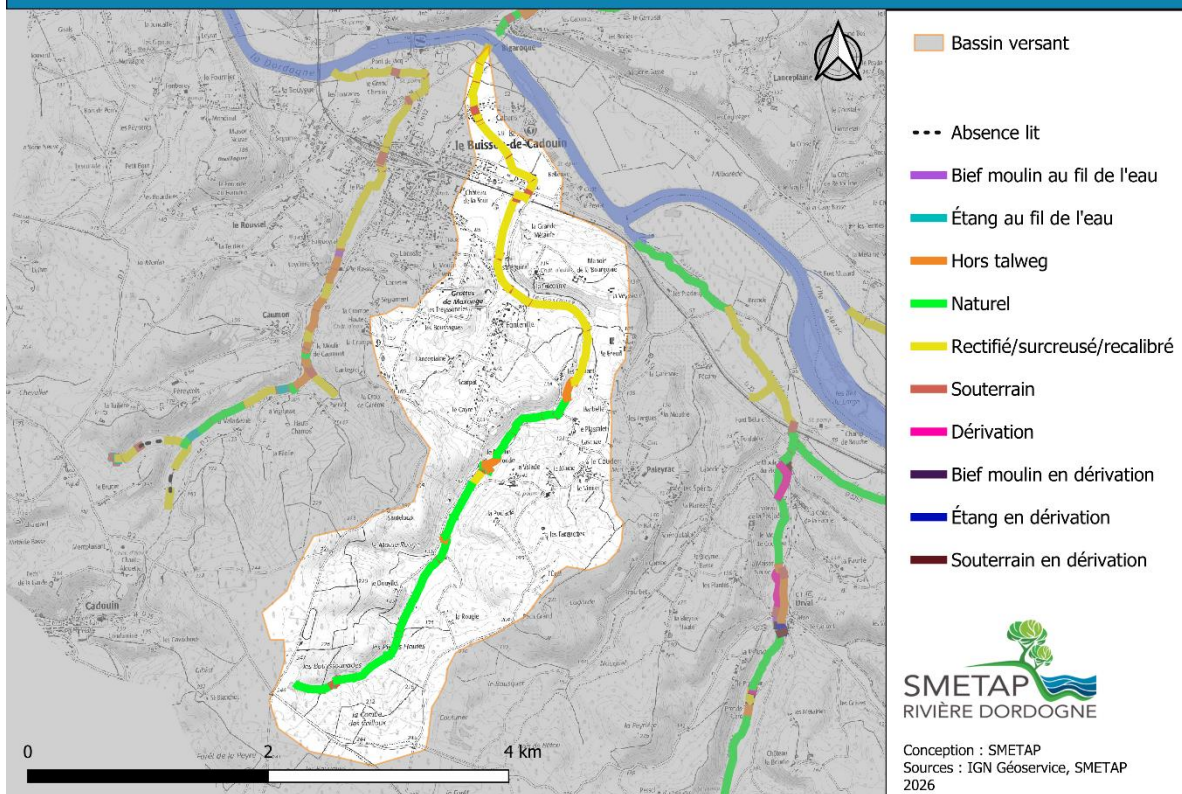


Etat d'encombrement de la Gastouze, en aval direct de la voie ferrée

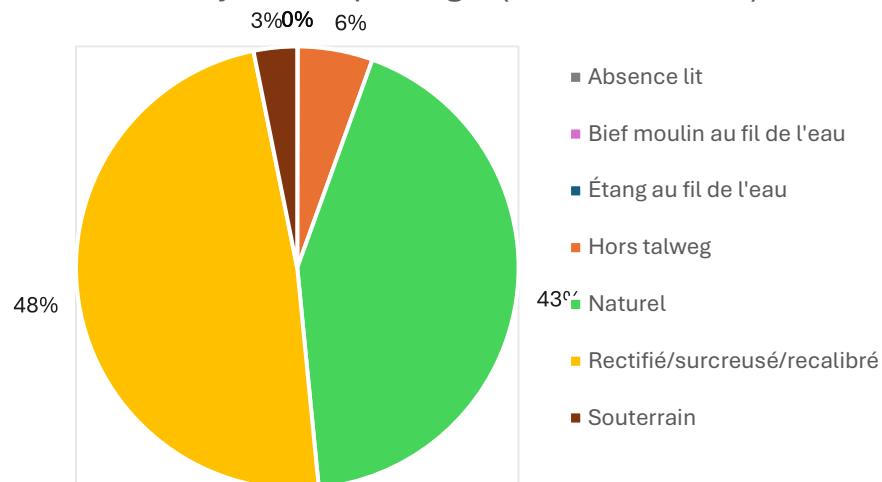


La Gastouze, en aval direct de la voie ferrée, après intervention

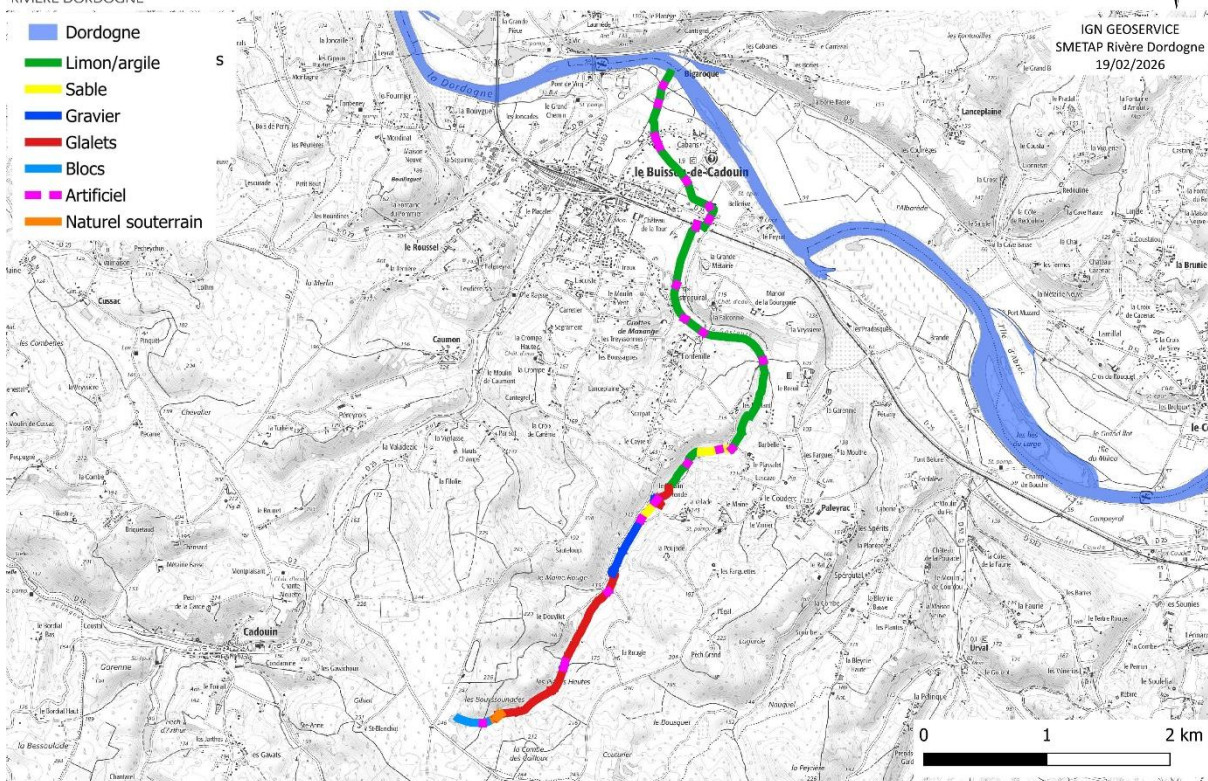
Hydromorphologie - Gastouze



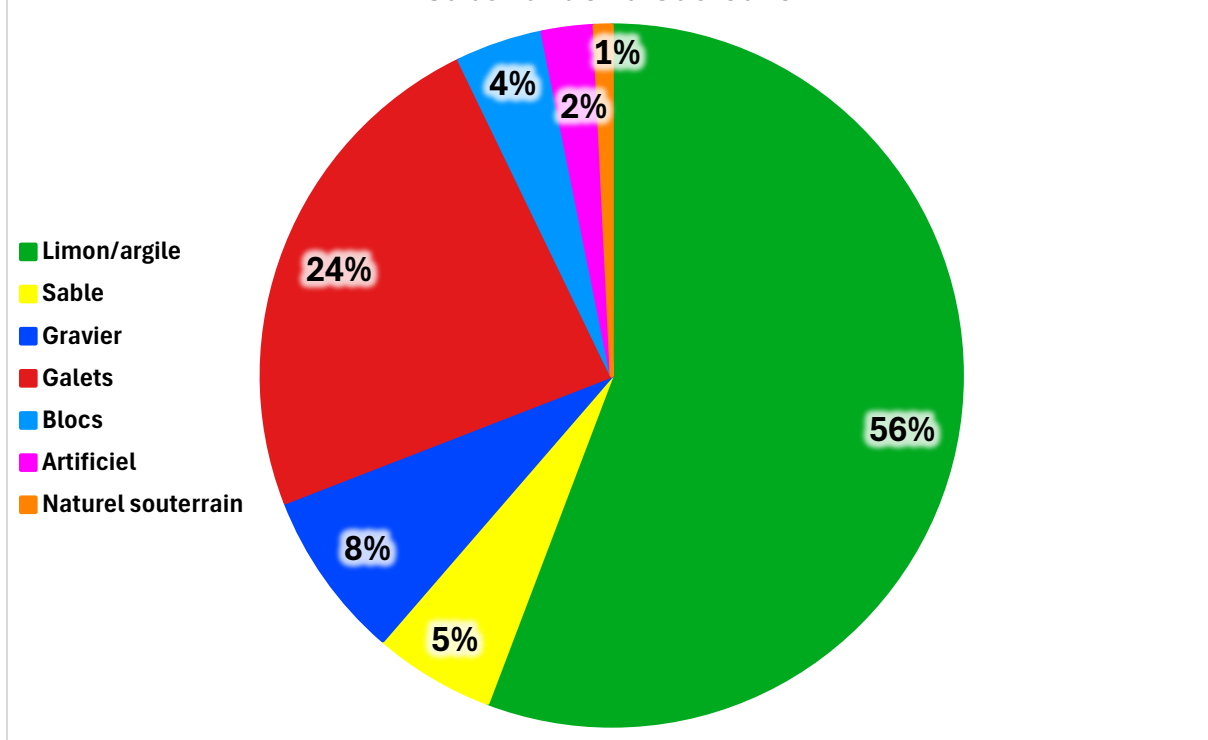
Hydromorphologie (hors dérivation)

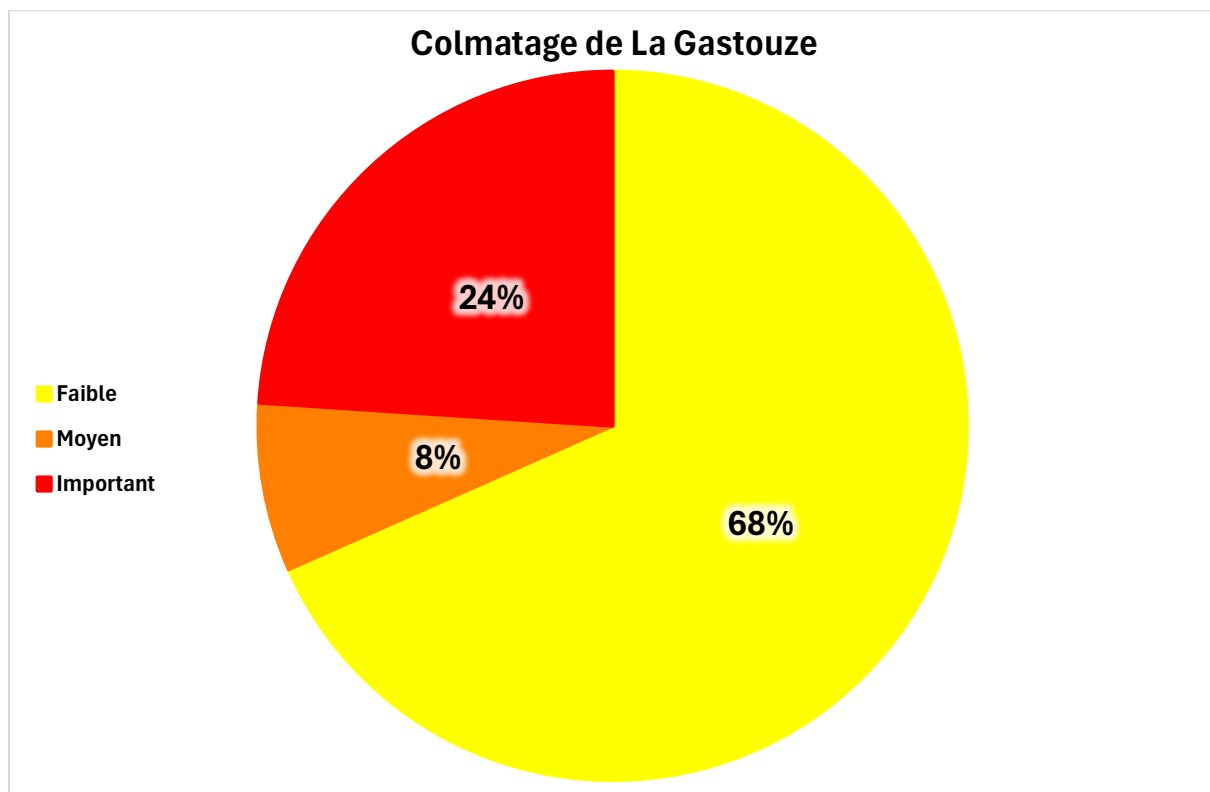
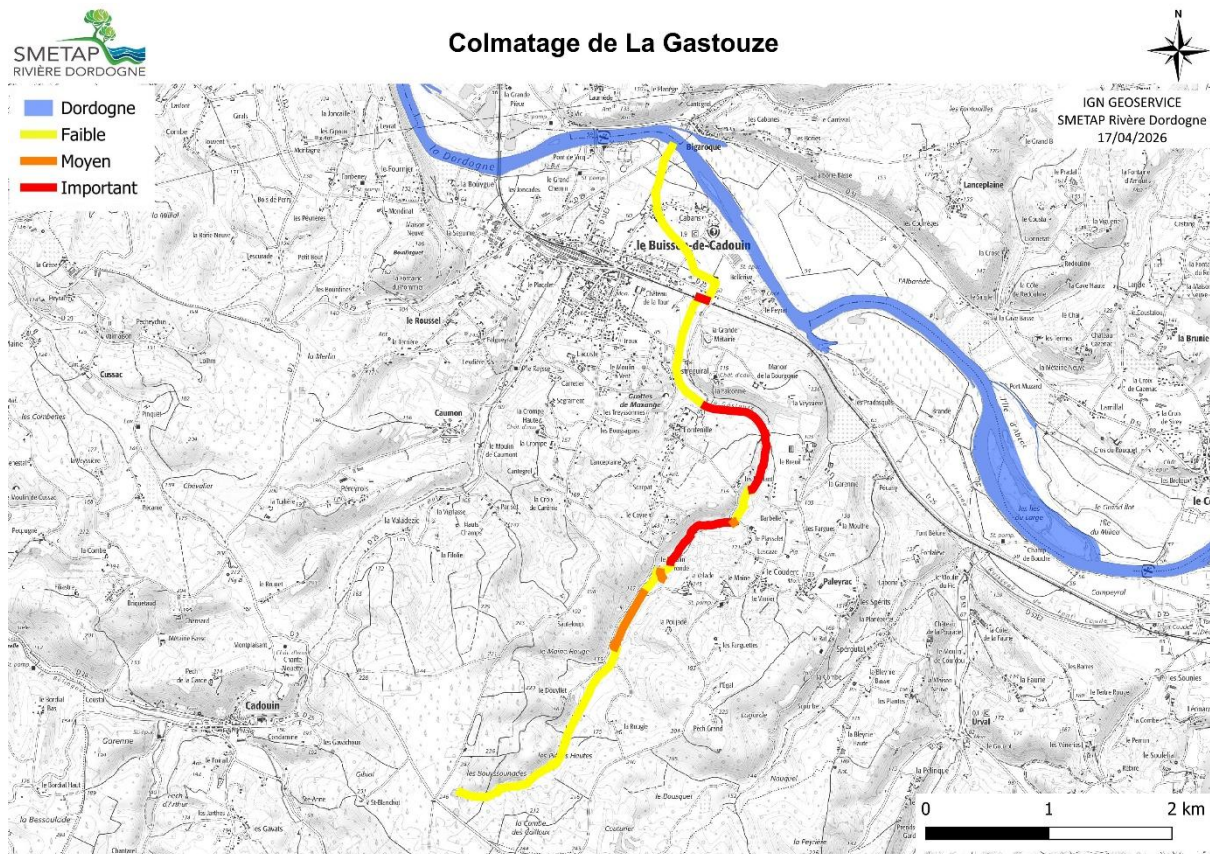


Substrat de La Gastouze

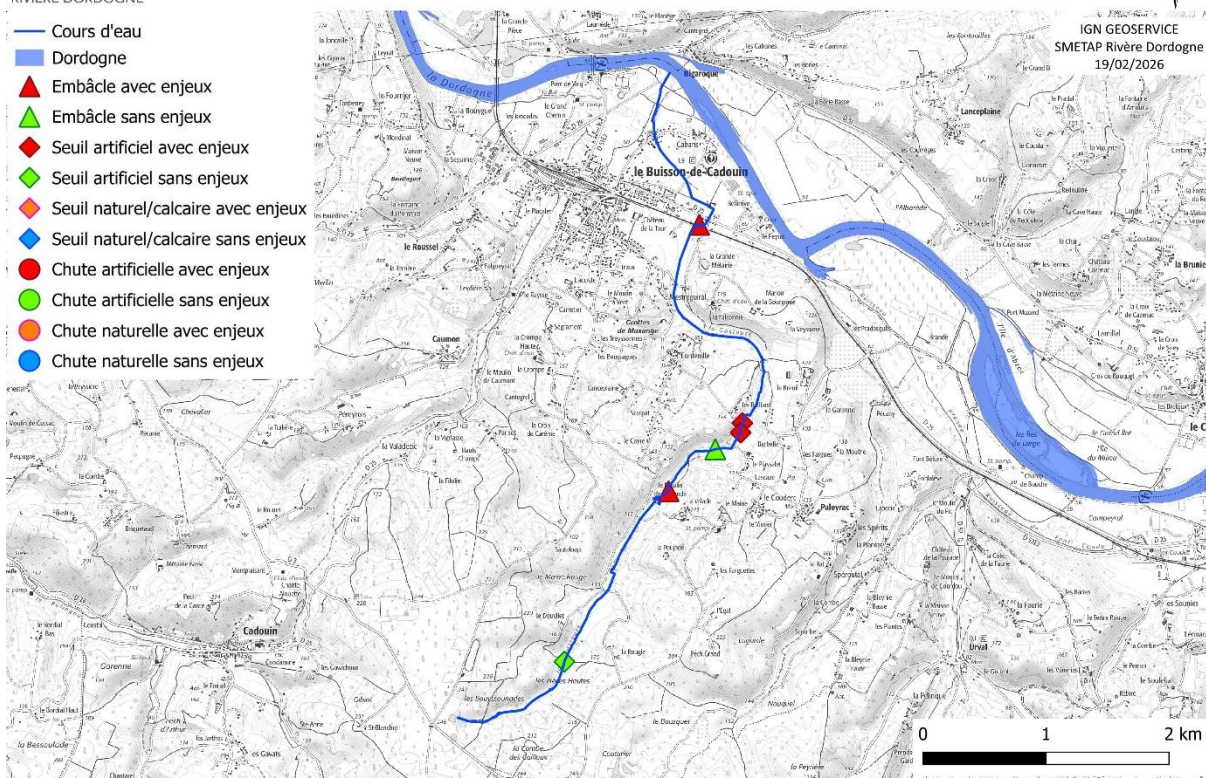


Substrat de La Gastouze





Embâcles/seuils/chutes de La Gastouze



4. Ouvrages



Exemple d'ouvrage abandonné, ici une buse détériorée et encombrée

27 ouvrages ont été recensés sur la Gastouze, il s'agit essentiellement d'ouvrages de traversées de voiries en bon état général pour 22 d'entre-eux. Certains de ces ouvrages manquent d'entretien et sont partiellement encombrés par la sédimentation et/ou des bois morts.

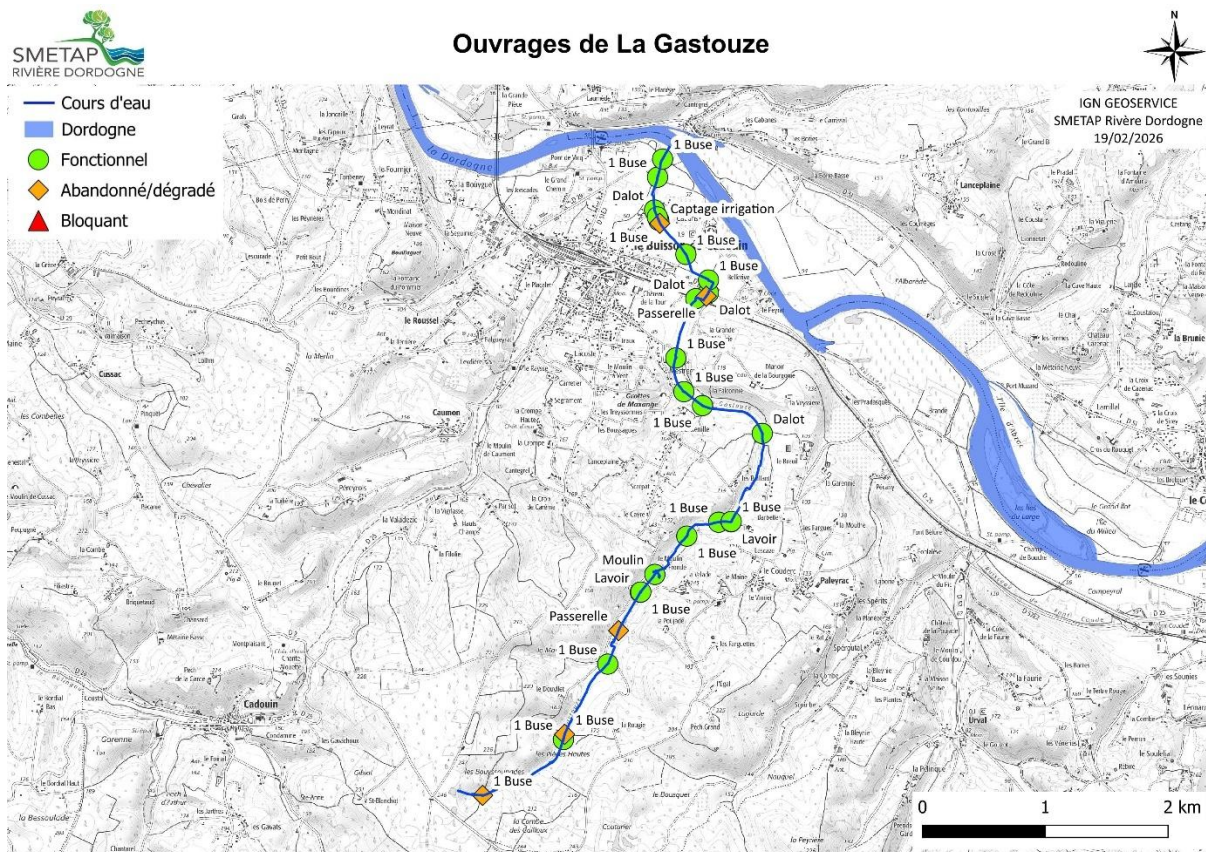
Deux petits lavoirs au fil de l'eau sont également présents. Un ancien moulin, le moulin de la Fronde, se situe sur le lit mineur de la Gastouze et capte en aval l'intégralité de l'écoulement vers son canal de restitution, délaissant le lit naturel en aval. Un autre moulin a existé autrefois en aval de celui-ci : le moulin de Boyer, dont il ne reste plus rien aujourd'hui. Sur le secteur aval, en aval direct de la voie ferrée, le ruisseau est surmonté d'une passerelle en bois dont la position, assez basse et diminuant la section du cours d'eau, est susceptible d'engendrer des problèmes (frein à l'écoulement) lors d'épisodes pluvieux intenses.



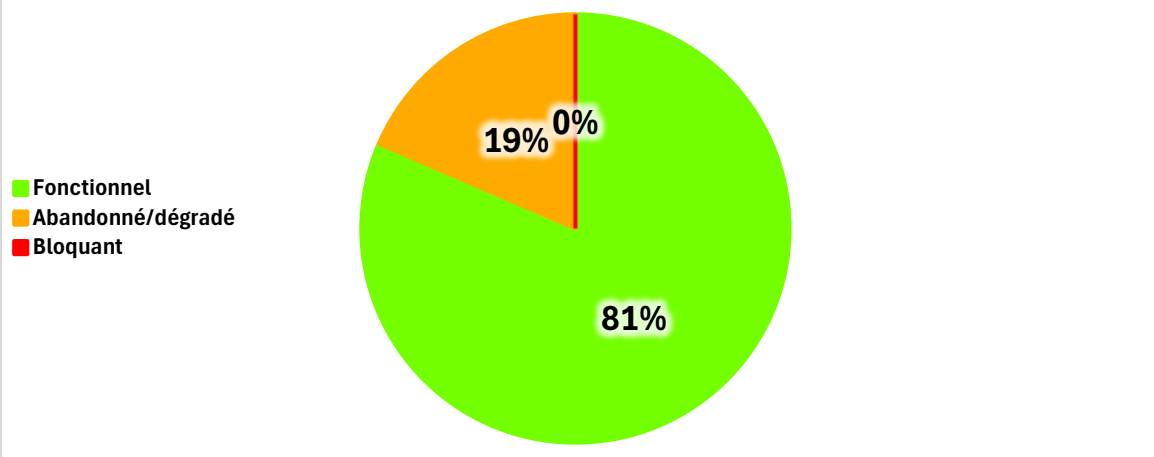
Passerelle mal positionnée, susceptible de ralentir les flux lors d'événements climatiques exceptionnels



Grillage bloquant dans le lit mineur (retiré en février 2026)



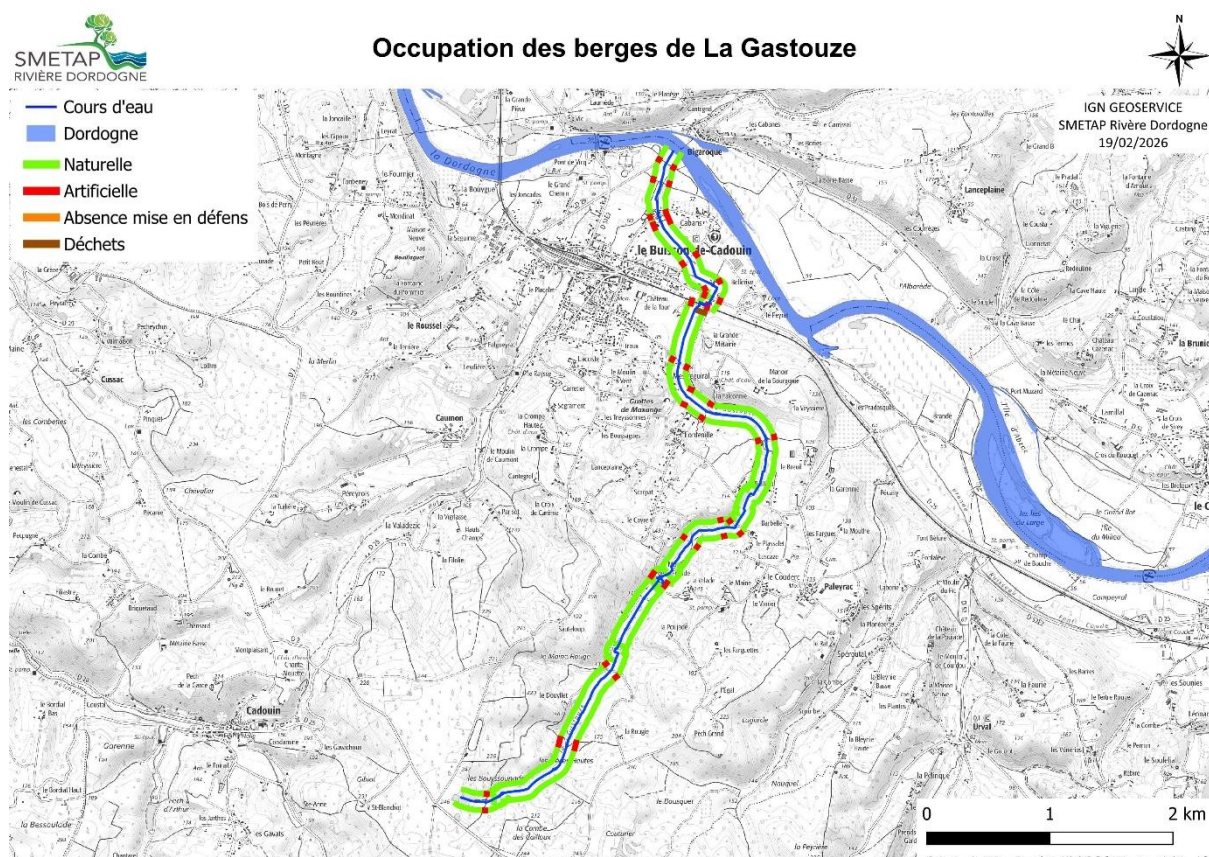
Fonctionnalité des ouvrages de La Gastouze

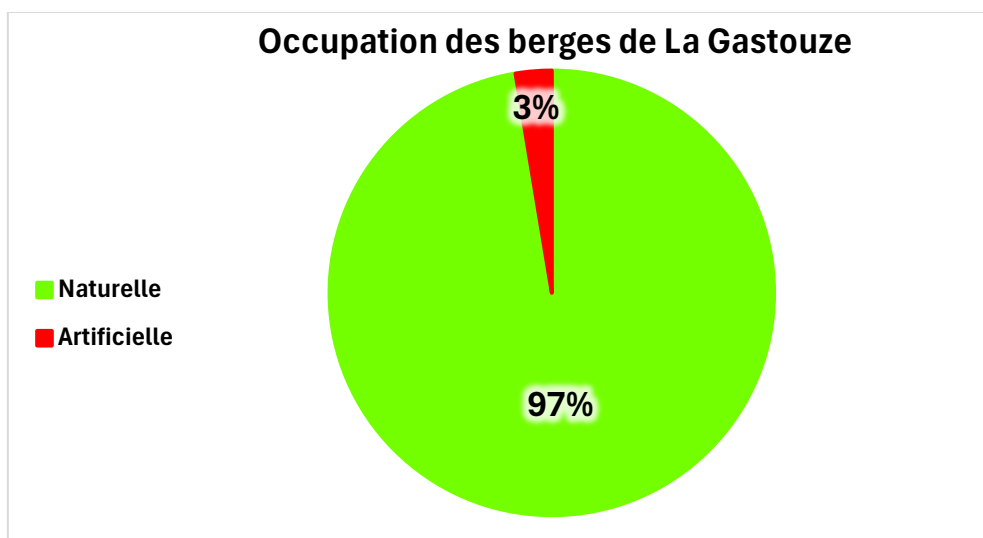


5. Berges

Les berges de la Gastouze ont très majoritairement conservé une composition naturelle, seuls 3 % du linéaire sont artificialisés et correspondent aux passages busés sous voiries routières ou ferroviaires.

Il n'y a pas de pâturage sur ce ruisseau, le seul secteur encombré par des déchets divers et autre grillage dans le lit a fait l'objet d'une intervention en février 2026, suite aux dégâts occasionnés lors de la tempête Nils.





6. Ripisylve

La ripisylve de la Gastouze est absente sur 47 % du linéaire du ruisseau, cela correspond au secteur aval, en grande partie dans la plaine alluviale de la Dordogne, ainsi qu'aux secteurs de prairies. Cette ripisylve est clairsemée et étroite sur 16 % du linéaire et d'une largeur de 10 à 40 mètres sur 8 % du linéaire, surtout en partie médiane. Les secteurs de large ripisylve occupent 29 % du linéaire (soit 4 258 mètres), ils sont concentrés sur l'amont et correspondent au massif forestier de la Bessède.

Cette végétation rivulaire est dominée en amont par le charme commun et le chêne pédonculé, avec de nombreux fragons et quelques conifères (partie boisée de la forêt de la Bessède), puis par l'aulne glutineux en secteurs médian et aval. Les espèces d'accompagnement sont le sureau noir, le noisetier commun, et de façon plus clairsemée l'aubépine monogyne, le châtaignier, quelques peupliers blancs et robiniers faux-acacias sur les pourtours de la voie ferrée.

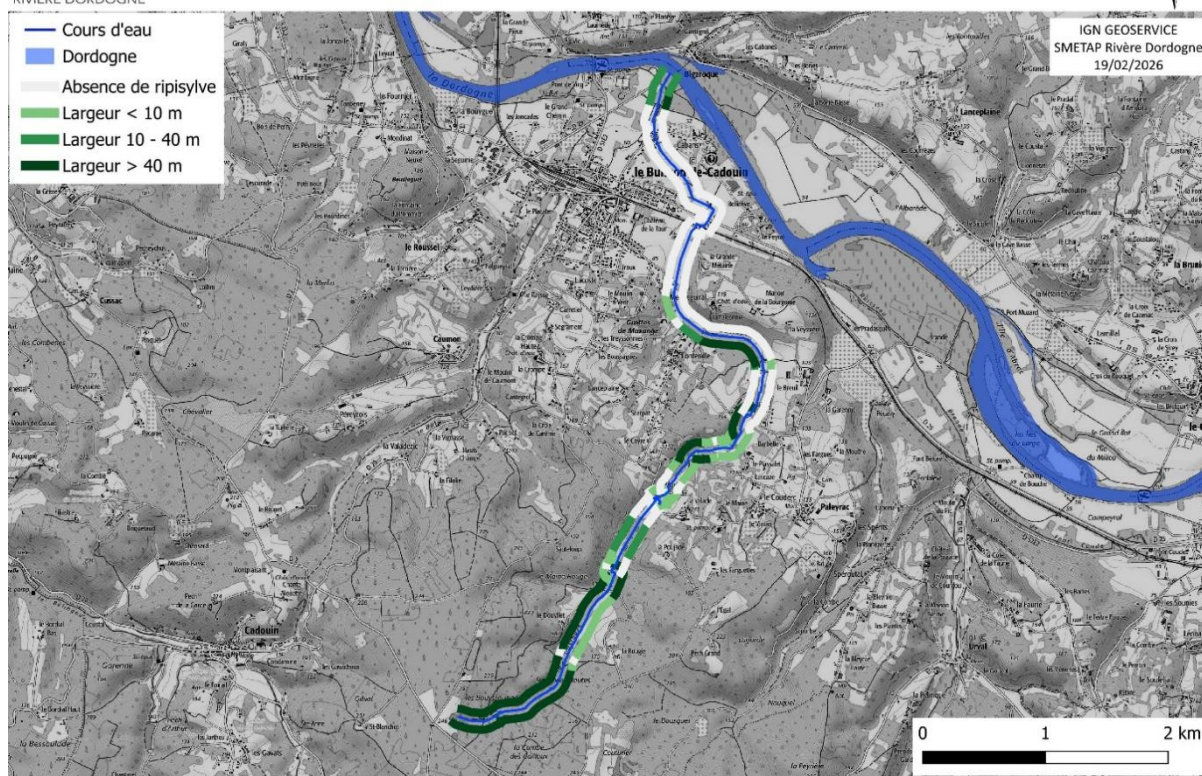


La Gastouze en zone de prairie, dépourvue de ripisylve, amont du moulin de la Fronde

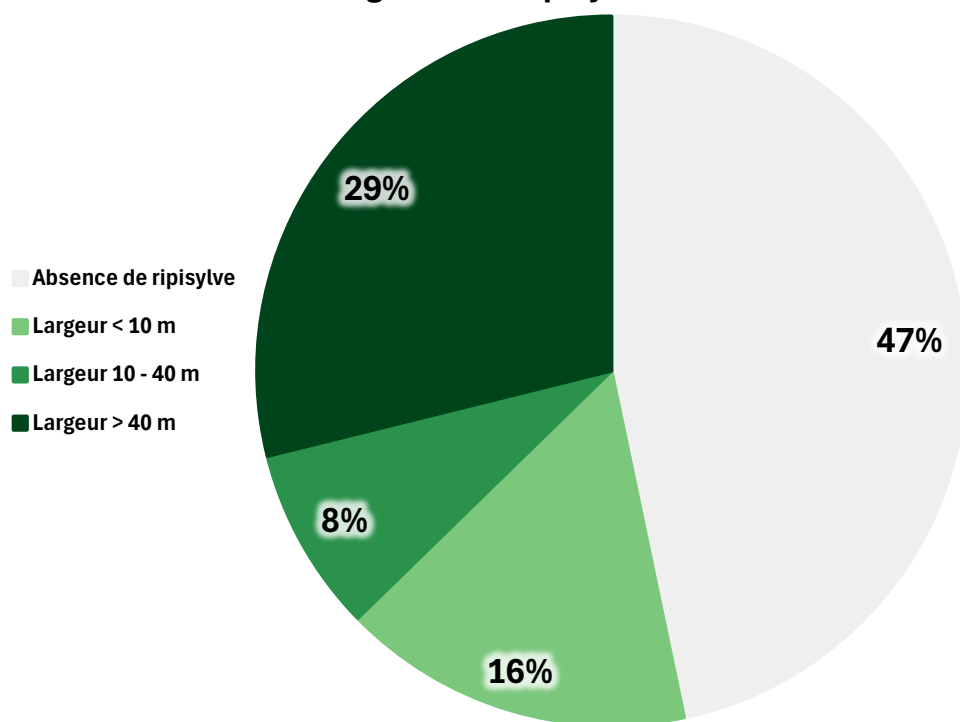


Contexte forestier de la Gastouze amont

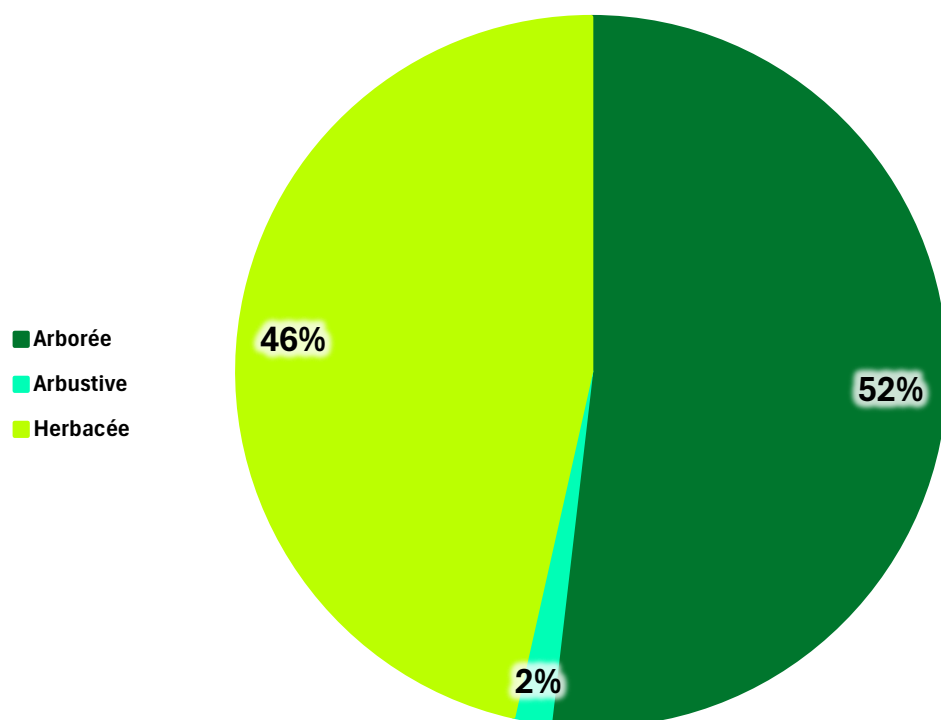
Largeur de la ripisylve de La Gastouze



Largeur de la ripisylve de La Gastouze

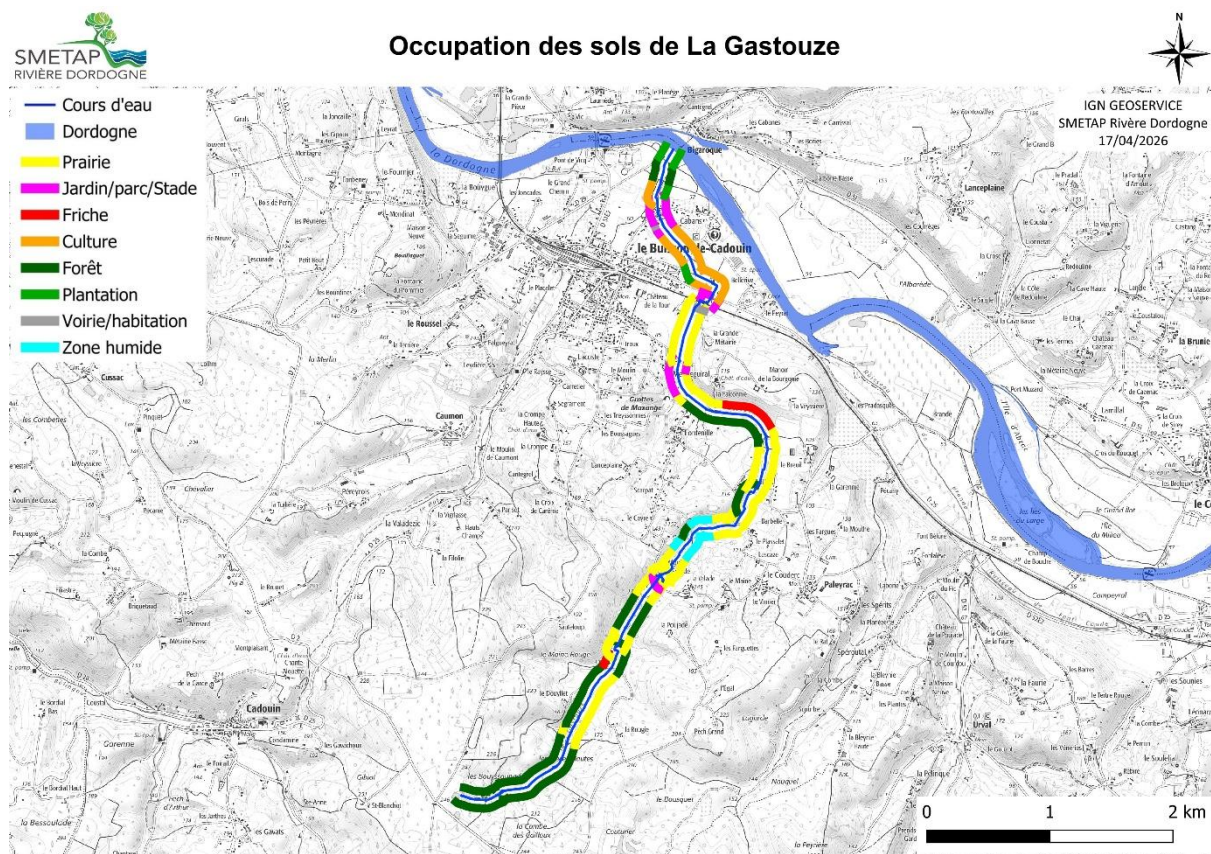


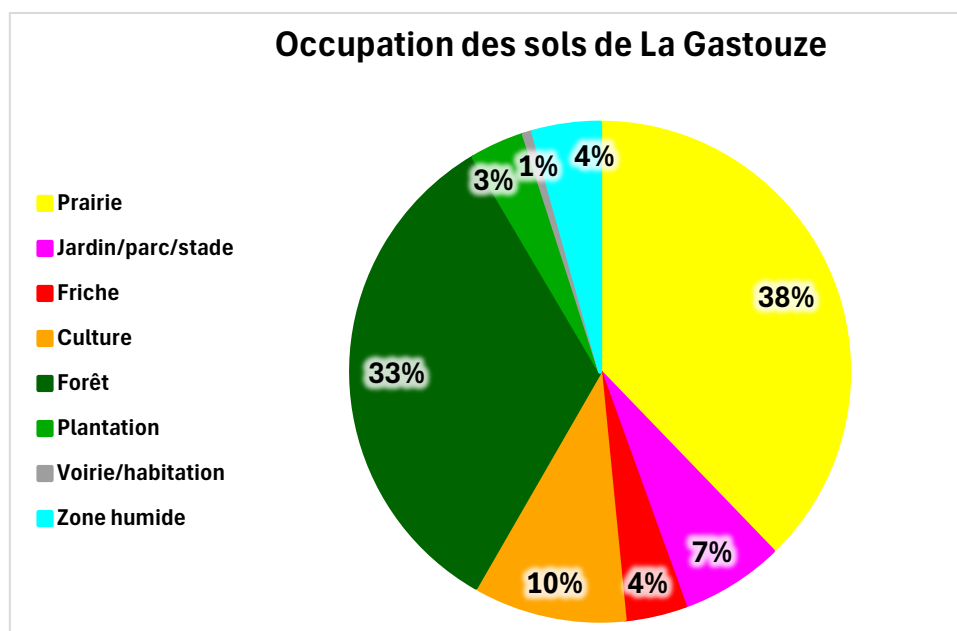
Strate dominante de La Gastouze



7. Occupation des sols

L'occupation des parcelles riveraines de la Gastouze est dominée par des prairies (38 %), toutes de fauche, réparties sur l'ensemble du linéaire du ruisseau, à l'exception des extrémités amont et aval. Les secteurs forestiers sont assez présents (33 %), surtout en amont avec la forêt de la Bessède. Viennent ensuite les cultures (10 %), essentiellement en partie aval, dans la plaine alluviale de la Dordogne, ainsi que les secteurs d'habitations avec une occupation de 7 % du linéaire consacrés aux parcs, pelouses et jardins. Quelques zones humides sont présentes sur le secteur médian, représentant 4 % du linéaire du cours d'eau.





A l'échelle du bassin versant de la Gastouze, l'occupation des sols est dominée par la forêt (68%), avec principalement des boisements de feuillus. Les formations herbacées occupent, quant à elles, 28 % du territoire et correspondent essentiellement à des zones cultivées (OCS GE de 2021, IGN).

8. Milieux et espèces remarquables

Les principaux milieux remarquables de la Gastouze sont constitués par des zones humides de tailles modestes, se présentant sous la forme de prairies humides ou d'aulnaies marécageuses. Celles-ci seront étudiées dans le cadre de ce PPG.

Quelques épreintes de loutre et des traces de prédation sur gros cyprinidés, à priori des carpes communes ont été remarquées au niveau du petit étang situé sous le hameau de la Poujade. Une petite population de truites fario semble (semblait) survivre sur les rares secteurs restant en eau (au niveau du lieu-dit "Le Maine Rouge", comme en atteste une pêche électrique réalisée le 08/06/2022 par la Fédération de Pêche de la Dordogne où 22 individus ont été capturés), cependant, cette donnée est à mettre en relation avec des opérations d'alevinage en truitelles fario par l'AAPPMA du Buisson de Cadouin, avec des alevins issus de la pisciculture de la Fédération de Pêche 24 à Mouleydier. Au regard des assecs de plus en plus fréquents et longs impactant également le secteur amont, l'AAPPMA du Buisson a cessé ces alevinages sur la Gastouze.

Des données du CEN Aquitaine, datant du 09 mai 2011, indiquent la présence du cuivré des marais et du damier de la Succise sur la partie médiane Gastouze, en aval d'une zone humide. Ces deux espèces sont protégées au niveau national.

En dehors de la ripisylve, la végétation de la sous-strate fait apparaître une belle diversité, avec la présence d'espèces communes : ache faux-cresson, cresson de fontaine, iris faux-acore, reine des prés, carex et presles sp, menthe aquatique, lycoper d'Europe et arum d'Italie. Mais aussi d'espèces moins fréquentes comme l'asphodèle blanche et la renoncule flammette en amont, la lysimaque nummulaire, la luzule des bois, l'anémone des bois, l'aubépine à grand calice ou encore l'orchis brûlé.



La renouée flamme, présente au niveau de la source de la Gastouze

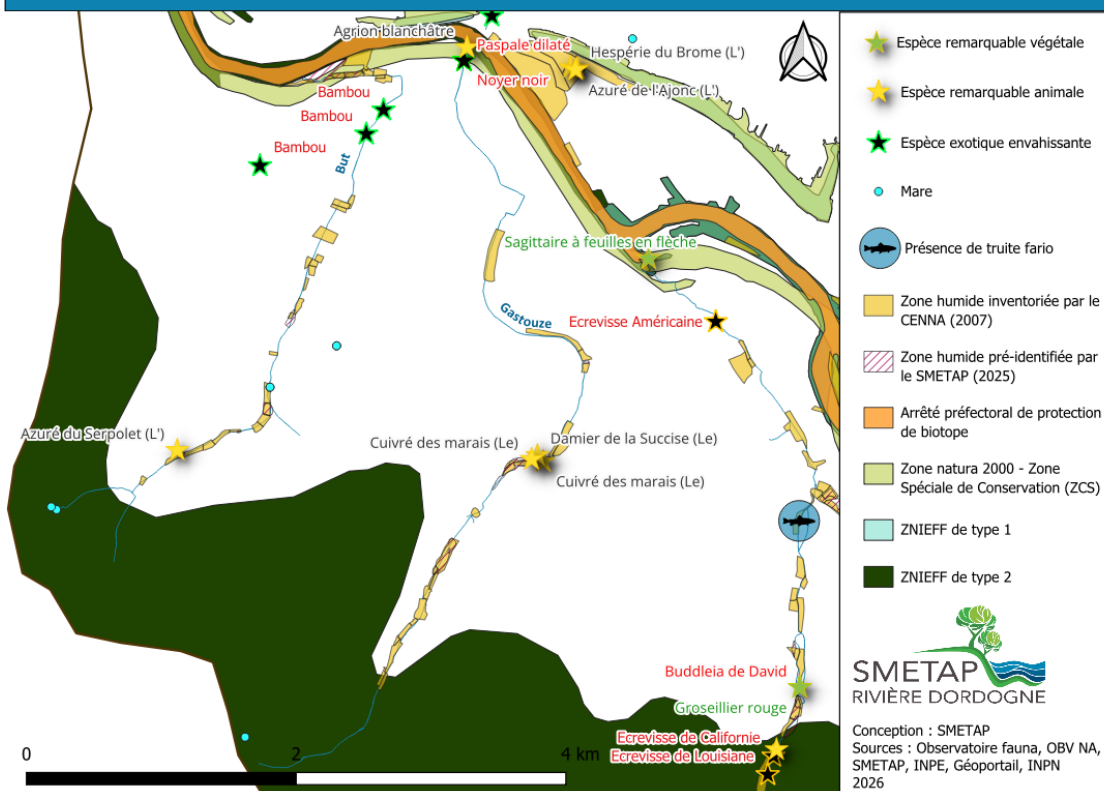


La lysimachie nummulaire, présente à l'aval du ruisseau



Zone humide en aval du moulin de la Fronde, où l'écoulement a rejoint son talweg d'origine

Espèces et milieux remarquables - Gastouze



9. Espèces indésirables

De nombreuses espèces exotiques envahissantes ont été identifiées par la Société Botanique du Périgord le 19/10/2024, elles se situent toutes au niveau de la confluence avec la Dordogne :

- Amarante hybride
- Vergerette annuelle
- Vergerette du Canada
- Noyer noir
- Onagre bisannuelle
- Vigne vierge commune
- Paspale dilaté
- Raisin d'Amérique
- Prunier myrobolan
- Millet des oiseaux
- Sporobole des Indes
- Aster à feuilles de saule.

10. Atouts / limites

Atouts

- Tête de bassin préservée : 43 % de linéaire naturel.
- Bonne naturalité des berges.
- Zones humides en secteur médian : prairies humides et aulnaies.
- Présence de deux lépidoptères protégés : le cuivré des marais et le damier de la Succise.

Limites

- Hydrologie délicate : assecs estivaux sur la moitié amont du ruisseau et assecs permanents sur la moitié aval : rupture d'écoulement à partir des débordements en aval du moulin de la Fronde.
- Ruisseau rectifié sur 48 % de son linéaire (aval).
- 420 mètres cumulés de ruisseau hors talweg, avec débordements.
- Ripisylve absente sur 47 % du linéaire.